

COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE SCRUTIN DU 14 SEPTEMBRE 2006

Profession de foi

L'INPG crée un CTP et la CGT s'en félicite! Cette nouvelle structure voit le jour dans le cadre d'une réforme institutionnelle conduisant notre établissement à prendre le statut de « Grand Etablissement ». Nous avons déjà publié des tracts qui détaillent nos analyses sur l'intérêt d'un CTP et sur la réforme de l'INPG. Si ce n'est déjà fait, nous vous incitons vivement à les consulter sur l'intranet :

→ http://intranet.inpg.fr/REF/CGT.html

Une nouvelle structure démocratique qui concerne TOUT le personnel : Contractuels et titulaires, IATOS et enseignants

e CTP a vocation à s'exprimer sur toutes les questions d'ordre collectif, les problèmes d'organisation du travail, des services...et donc à remplacer la CPE sous sa forme « plénière », dont la représentativité est très contestable : limitée aux seuls représentants des personnels IATOS, n'accordant qu'une place secondaire aux contractuels, son mode d'élection par collèges induit une représentation très inégale des personnels.

ex : les 26 agents cat B de l'ASU ont autant d'élus que les 77 agents cat C de l'ITARF!!

Le CTP associe <u>tous</u> les personnels de l'INPG, enseignants et IATOS, titulaires et contractuels dans un <u>collège unique</u>. Cette élection se fait sur sigle syndical et les sièges sont ensuite répartis à la proportionnelle entre les différentes organisations.

Sa mise en place est donc un grand progrès démocratique.

Par contre, la CPE en formation restreinte (par collèges) pour les IATOS d'une part, le CA et le CS restreints pour les enseignants d'autre part, continueront à traiter des questions **individuelles** concernant les agents, en particulier de leurs carrières.

Réforme de l'INP Grenoble et passage en grand établissement

La 1^{ère} tâche des élus CGT au CTP sera de donner un avis sur le changement de statut de l'INPG. (voir notre **tract** sur l'intranet)

- Nous serons particulièrement vigilants sur les **conséquences pour le personnel des profondes restructurations** envisagées dans les services, les écoles et les laboratoires, sur les conditions des mobilités induites, géographiques et/ou fonctionnelles, sur les problèmes d'effectifs, de carrières, de recrutements...
- Nous demandons **que le personnel soit partout consulté** sur les réorganisations à venir, que les choix ne soient pas élaborés dans des groupes de travail opaques...
- Nous sommes en désaccord avec l'augmentation considérable de la place des industriels dans les conseils de l'établissement (CA, CS, CEVU), les élus du personnel n'ayant plus la majorité sans les étudiants. Nous estimons que l'INPG doit se donner les moyens d'une véritable politique contractuelle avec le monde industriel, sur des relations de coopération, et non de subordination.

Les principes qui nous guident

Trop de précarité dans les Universités: Toute fonction permanente devrait être assurée par un fonctionnaire. Or, entre les enseignants et les IATOS, près de 25% des personnels sont contractuels, ce qui devrait pourtant d'après la loi rester **une dérogation exceptionnelle...!** La transformation des CDD en CDI est bien sûr un progrès pour les personnels concernés, mais institue de fait un « sous-statut », plus vulnérable, et introduit une inégalité de traitement entre les agents. Nous demandons :

- des créations massives de postes statutaires,
- > que ces postes soient majoritairement ouverts en **concours interne**, afin de favoriser le recrutement des contractuels, et le déroulement de carrière des agents;
- > que les contractuels en poste depuis plus d'1 an soient considérés comme permanents et maintenus jusqu'à leur titularisation.

Carrières : pas de salaire au mérite

L'INPG s'est voulu précurseur dans la mise en place des entretiens d'activité, qui évoluent rapidement vers des **entretiens d'évaluation**. Si l'obligation d'un entretien annuel entre l'agent et son responsable nous semble une bonne chose, nous sommes profondément **opposés aux contrats d'objectifs et à l'évaluation associée.** Ce système met les agents en concurrence, induit inévitablement des inégalités de traitement, et mène à l'individualisation des carrières. Nous veillerons à ce que ces bilans ne soient pas utilisés à l'encontre des personnels. Nous demandons au niveau national le retrait des décrets et circulaires sur l'évaluation et la notation des fonctionnaires.

L'évolution de carrière des enseignants devrait tenir compte de l'ensemble de leurs activités, et pas uniquement de la recherche, tout en garantissant le maintien du statut unique, et selon des critères à définir avec leurs organisations syndicales.

Recrutements: tous bons à tout?

Faute de recrutement, un nombre croissant d'activités essentielles au fonctionnement des établissements sont sous-traitées : ménage, entretien du patrimoine immobilier, accueil...Demain, l'informatique, la mécanique? Cette situation aberrante et inefficace doit cesser dans l'intérêt de tous, IATOS comme enseignants, qui de ce fait ont de moins en moins de temps pour leur coeur de métier.

Nous demandons des créations d'emplois dans tous les corps, notamment en catégorie C, permettant d'assurer le développement des missions de l'INPG.

Pour améliorer les conditions de vie et de travail à l'INPG, le 14 septembre, votez CGT!

8 sièges sont à pourvoir. Selon les résultats, la CGT désignera ses représentants parmi les personnes ci-dessous, en veillant à représenter toutes les catégories (IATOS, enseignants, titulaires, contractuels). Vous pouvez contacter :

Micheline AMORE, Contractuelle CUEFA

Monique BONNET, Ingénieur d'études ENSEEG

Catherine ECHTOKIN, Assistant ingénieur ESISAR

Jean-Jacques FRANCIOSI, Technicien ENSEEG - LTPCM

Laurent LEFEVRE, Maître de conférences ESISAR Marc LETI, Enseignant ESISAR

Jean-Louis MULAS, Adjoint technique
Services centraux

Christophe PETIT, Ingénieur de Recherche Services centraux

Madeleine PETITJEAN, Technicienne ENSHMG

Laurent TERRIER, Ingénieur d'Etudes MINATEC - LMGP

Nous joindre: CGT INPG-UJF, Bat A de physique, DU, 38041 Grenoble cedex 9

mel: cgt@inpg.fr web: www.ferc-sup.cgt.fr, rubrique Vie des syndicats/Sud-est/Grenoble1-INPG